



FICHE PRODUIT / GAMME HEYME ÉTUDIANT

À PARTIR DE

12€ / mois

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

HEYME te propose une couverture complète et 4 niveaux de garanties pour s'adapter à tes besoins essentiels : hospitalisation, soins courants, pharmacie.

Les avantages :

- Pas d'avance de frais chez la plupart des médecins, ta carte mutuelle HEYME te donne accès au Tiers Payant.
- Prix mini dont un tarif uniquement pour les 16-24 ans partout en France et dans les DROM
- Souscription en quelques clics
- Prise d'effet immédiate

La mutuelle HEYME comprend :

- **RESPONSABILITÉ CIVILE** : pour tes stages et ta vie quotidienne
- **RESPONSABILITÉ CIVILE MÉDICALE** : pour les étudiants en filière santé
- **ASSISTANCE RAPATRIEMENT** : pour tes séjours à l'étranger
- **FONDS D'ENTRAIDE MUTUALISTE ET FONDS SOLIDARITÉ EXAM** :
Solidarité Exam est un dispositif qui te permet de bénéficier du versement d'un capital de 5000€ en cas de non-présentation à un exam pour cause de décès d'un proche ou d'une maladie ayant entraîné une hospitalisation complète de 5 jours consécutifs.

Les tarifs :

Tarifs à l'adhésion à compter du 1^{er} août 2026

NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
À PARTIR DE 12€ / mois	À PARTIR DE 21,99€ / mois	À PARTIR DE 35€ / mois	À PARTIR DE 46,94€ / mois

Tarifs tous régimes (hors régime local) TTC / mois

Les remboursements sont exprimés en pourcentage et s'appliquent à la base de Remboursement de l'Assurance Maladie Obligatoire en vigueur à la date des soins. Les plafonds dans le tableau intègrent le remboursement du régime obligatoire.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Hospitalisation				
Forfait journalier hospitalier sans limitation de durée ⁽¹⁾	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Participation forfaitaire de 24€	-	-	Frais réels	Frais réels
Frais de séjour	100%	100%	100%	150%
Honoraires des médecins adhérent à l'OPTAM	100%	100%	100%	150%
Honoraires des médecins secteur non adhérent à l'OPTAM	100%	100%	100%	130%
Transport	100%	100%	100%	150%
Soins courants – médecine de ville				
Consultation / visite à domicile justifiée (généralistes et spécialistes) :				
adhérent à l'OPTAM	100%	100%	100%	150%
non adhérent à l'OPTAM	100%	100%	100%	130%
Participation forfaitaire de 24€	-	-	Frais réels	Frais réels
Médicaments	100%	100%	100%	100%
Analyses et examens de laboratoire	-	100%	100%	100%
Honoraires des auxiliaires médicaux	-	-	100%	150%
Radiologie - actes médicaux	-	100%	100%	100%
Matériel médical	100%	100%	100%	150%
Transport	100%	100%	100%	150%
Autre soin				
Cures thermales	-	100%	100%	100%
Optique				
Equipement 100% santé - Montures et verres classe A			Prise en charge intégrale limitée au Prix Limite de Vente ⁽²⁾	
Equipement Tarifs libres - Montures et verres classe B :				
Forfait pour un équipement composé d'une monture et de deux verres simples ⁽³⁾	-	-	50 €	220 €
Forfait pour un équipement composé d'une monture et de deux verres mixtes à complexes ⁽³⁾	-	-	200 €	300 €
Autres prestations optiques hors parcours 100% santé :				
Forfait lentilles ⁽⁴⁾	-	-	50 €	80 €
Chirurgie des yeux ⁽⁵⁾	-	-	Possibilité de cumuler les forfaits non utilisés sur 2 ans	
Dentaire				
Prothèses - Panier 100% santé	-	-	Prise en charge intégrale limitée aux Honoraires Limites de Facturations ⁽⁶⁾	
Prothèses - Panier reste à charge maîtrisé et panier tarifs libres	-	-	100%	100%
Autres prestations dentaires hors panier 100% santé :				
Soins dentaires ⁽⁷⁾	-	100%	100%	100%
Forfait ⁽⁸⁾ prothèses dentaires remboursées ou non par le Régime Obligatoire	-	-	100 €	250 €
Détartrage (limité à 2 séances à l'année)	100%	100%	100%	100%
Implantologie remboursée	-	-	100 €	250 €
Prothèses - aides auditives				
Equipements auditifs panier 100% santé ⁽⁹⁾	-	-	Prise en charge intégrale limitée au Prix Limite de Vente ⁽²⁾	
Appareil et prothèses médicales hors panier 100% santé	-	100%	100% ⁽¹⁰⁾	100% ⁽¹⁰⁾
Santé Prévention				
Forfait contraception remboursée ou non	-	-	25 €	100 €
Forfait contraception d'urgence	-	-	10 €	30 €
Forfait préservatifs masculins	15 €	20 €	25 €	60 €
Forfait protections hygiéniques réutilisables	10 €	15 €	20 €	60 €
Fonds d'entraide mutualiste	OUI	OUI	OUI	OUI
Inclusion Responsabilité Civile vie privée et Responsabilité Civile Médicale	OUI	OUI	OUI	OUI
Inclusion Assistance Rapatriement	OUI	OUI	OUI	OUI
Exclusions/limitations	Consultations, actes psychiatrie	Consultations, actes psychiatrie limités à 12 séances par an		

⁽¹⁾ Sauf pour les établissements médico-sociaux, Psychiatrie, neuropsychiatrie, centre d'éducation et de soins spécialisés limités à 12 jours par personne et par an pour le niveau 1. ⁽²⁾ Prix limite de vente conformément au Décret N°2019-21 du 11 janvier 2019. ⁽³⁾ Limité à la prise en charge d'un équipement par période de 2 ans à compter de la dernière prise en charge, pour les adultes et enfants de plus de 16 ans. Ce plafond est annuel pour les moins de 16 ans et pour les adultes en cas de renouvellement anticipé prévu à l'article L.165-1 du Code de la Sécurité sociale ou en cas d'évolution de la vue. Les dispositions de renouvellement anticipé sont définies par l'arrêté du 3 décembre 2018. ⁽⁴⁾ Remboursés ou non par la Sécurité Sociale. L'utilisation du forfait est possible via le respect d'un délai d'attente d'un mois. ⁽⁵⁾ Les forfaits optiques non consommés pendant 2 ans peuvent être utilisés la troisième année pour le remboursement total ou partiel d'une chirurgie de l'oeil. ⁽⁶⁾ Honoraires limites de facturation : tarifs fixés par la convention du 21 juin 2018. ⁽⁷⁾ A l'exception des Inlay et Onlay, exclus des soins dentaires, mais remboursés au titre des soins prothétiques. ⁽⁸⁾ Prise en charge du Ticket modérateur que le forfait soit consommé ou non. ⁽⁹⁾ Un équipement est composé d'un appareil par oreille. Prise en charge limitée, pour chaque oreille, à une aide auditive par période de quatre ans. La période s'apprécie à compter de la date d'acquisition de l'aide auditive sur les années antérieures. ⁽¹⁰⁾ Le remboursement maximal (Sécurité Sociale + Mutuelle complémentaire) ne pourra être supérieur à 1700€.

Détail des garanties Responsabilité Civile et Assistance Rapatriement

Garantie Responsabilité Civile

Garanties	Montants	Franchise
Dommages corporels	20 000 000 €	Néant
Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	800 000 €	91 €
Dommages matériels et immatériels consécutifs causés aux biens confiés lors de stages ou par l'établissement d'enseignement	20 000 €	121 €
Atteinte à l'environnement accidentelle tous dommages confondus	500 000 €	400 €
Préjudice écologique (y compris les frais de prévention) et responsabilité environnementale	100 000 €	400 €
Recours	20 000 €	Seuil d'intervention : 225 €
Défense	■ Inclus dans la garantie mise en jeu	

Garantie Responsabilité Civile médicale (en inclusion)

Couverture pour les dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs causés aux tiers au cours des activités médicales, chirurgicales et paramédicales, dans le cadre des stages de l'adhérent, gardes ou soins dans un service hospitalier, une clinique ou auprès d'un professionnel exerçant en libéral :

- Jusqu'à la quatrième année : Médecine, Orthophonie, Orthoptie, Kinésithérapie, Dentaire, Écoles d'infirmiers, Puéricultrices, Aide-soignante, Manipulateurs radios.
- Jusqu'à la cinquième année d'études : Psychologie, Pharmacie, et Sages-Femmes.
- Jusqu'à la sixième année d'études : Ostéopathes, Préparation au concours aux diplômes d'ergothérapeute et de psychomotricien.

Garanties	Montants	Franchise
Dommages corporels	6 100 000 €	Néant
Intoxication alimentaire	6 100 000 €	Néant
Dommages matériels et immatériels	458 000 €	45 €
Défense	Comprise dans les montants ci-dessous	
Recours	15 250 €	Seuil d'intervention : 305 €

Garantie Assistance Rapatriement (en inclusion)

Couverture lors des déplacements à l'étranger en cas de maladie ou d'accident :

Transport sanitaire, rapatriement médical	■ Prise en charge et organisation du meilleur parcours de santé possible en cas de maladie ou blessure. Le mode d'évacuation, la date et le lieu d'hospitalisation sont adaptés selon le cas de l'adhérent ■ Organisation et prise en charge du voyage aller/retour d'une personne choisie résidant en France pour lui permettre de se rendre au chevet de l'adhérent en cas d'hospitalisation de plus de dix jours. ■ Organisation et prise en charge des frais de prolongation de séjour à l'hôtel d'un accompagnant au cas où l'adhérent ne peut pas entreprendre son voyage de retour à la date prévue pour des raisons médicales.
Remboursement complémentaire des frais médicaux et avance de fonds	■ Remboursement des frais médicaux survenus à l'étranger après remboursement effectué par l'organisme de Sécurité sociale, notre garantie et/ou tout autre organisme de prévoyance. Les remboursements sont plafonnés à 5 336 € et 76 225 € aux États-Unis, le Canada, l'Australie, le Japon et l'Asie du Sud Est. ■ En cas d'hospitalisation suite à une maladie ou un accident, une avance des frais d'hospitalisation est réalisable dans la limite de 5.336 € et 76.225 € pour les États-Unis, le Canada, le Japon, l'Australie et l'Asie du Sud Est par bénéficiaire. A condition que l'adhérent soit intransportable et que les soins soient prescrits en accord avec les médecins de l'assurance.
Aide au voyage	■ Si en cours de déplacement à l'étranger, l'adhérent est dans l'impossibilité de trouver des médicaments indispensables à son traitement ou d'obtenir leur équivalent, l'assureur met tout en œuvre afin d'acheminer ces médicaments.

LES AVANTAGES HEYME



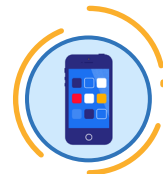
La téléconsultation médicale

Consulte un médecin généraliste ou spécialiste sans frais 24h/24 et 7j/7 directement de ton salon grâce à la télé-médecine incluse dans le pack.



Solidarité Exam

Solidarité Exam est un dispositif qui te permet de bénéficier du versement d'un capital en cas de non-présentation à un exam pour cause de décès d'un proche ou d'une hospitalisation.



Une appli pour te faciliter la vie

Consulte tes remboursements et télécharge ta carte de tiers payant avec ton appli mobile HEYME. Tu pourras même trouver un médecin près de chez toi.

Nos adhérents sont satisfaits et ils le disent !

★ Trustpilot



4.5 sur 5



Sur notre site
WWW.HEYME.CARE



Par téléphone
09 71 09 07 07
Du lundi au vendredi
de 9h00 à 18h00

**REJOINS-NOUS
SUR NOS RÉSEAUX !**

